PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Documents de dispositions personnelles : vue d'ensemble

Temps

Capacité de discernement

Élaboration des documents de dispositions personnelles

Maladie/accident

Incapacité de discernement

Mandat pour cause d'inaptitude

Qui s'occupe de mes affaires ?

- Assistance personnelle
- Gestion du patrimoine
- Rapports juridiques avec les tiers

Directives anticipées

Quelles sont les mesures médicales que j'accepte/je n'accepte pas ?

- Mesures visant à prolonger la vie
- Don d'organes

Décès

Dispositions de fin de vie

Quels sont mes souhaits pour après mon décès ?

- Type d'inhumation
- Lieu d'inhumation
- Rites

Testament

Qui reçoit quoi ? (quotité disponible)

Vie

Pro Senectute Suisse
Lavaterstrasse 60 · Case postale · 8027 Zurich · Téléphone 044 283 89 89
info@prosenectute.ch · prosenectute.ch

ZEWO ZERTIFIZIERT CERTIFIÉ CERTIFICATO

© Pro Senectute Suisse